



EMAP

Avec notre Escalier Modulaire d'Accès Provisoires, sécurisez les accès provisoires évoluant pendant toute la durée de vie d'un chantier par un système simple d'escalier à la norme et breveté

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Choix possibles entre **modules de 3 et 5 marches** pour s'adapter la hauteur à franchir

Marches toujours horizontales via un ensemble articulé

Hauteur accessible de **0.5 m jusqu'à 5.4 m** (soit de 3 à 25 marches)

Structure principale, garde corps et pièces annexes en acier galvanisé

Marches en aluminium à **haute performance anti-dérapante**

Largeur de passage libre : 800 mm

Transportable pré monté

Modulable sur site (évolutif)

Le **montage simple** et accompagné d'une notice détaillée (uniquement avec des outils courants)

NORMES & BREVETS

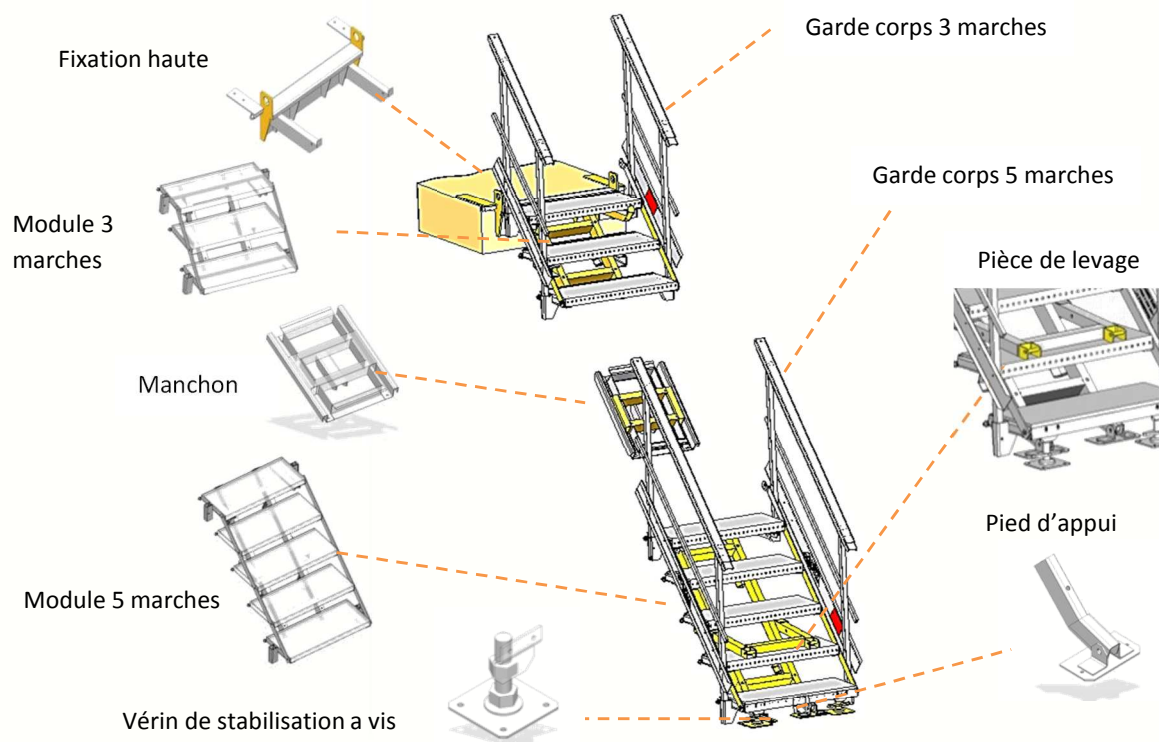
Ce matériel est protégé par le **brevet d'invention FR 09/02718** et répond aux exigences des normes relatives aux escaliers:

- **NF E 85-015** : Configuration jusqu'à 5 modules de 5 marches (soit 25 marches) pour une hauteur maximale à franchir de 5,47 mètres
- **NF EN ISO 14122-3** : Configuration jusqu'à 4 modules de 5 marches (soit 20 marches) pour une hauteur maximale à franchir de 4 mètres

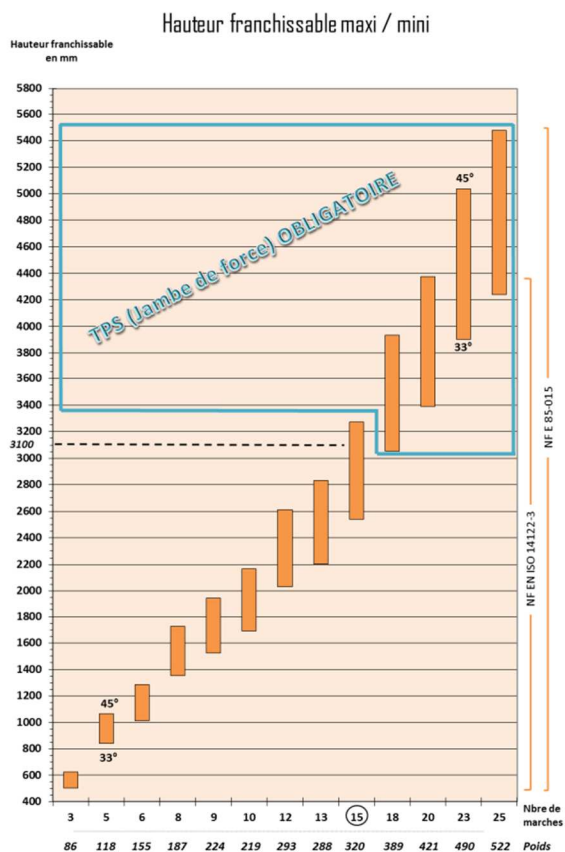


EMAP de 25 marches

VUE DE DETAILS



COMMENT BIEN CHOISIR SON EMAP ?



Exemple : Pour franchir 3 100 mm . il faut un EMAP de 15 marches.
 Dans le respect des normes en vigueur, et en particulier l'angle d'inclinaison de l'escalier, l'encombrement au sol, c'est-à-dire la distance pour cet escalier de 15 marches entre le mur support et le pied de l'escalier sera compris entre 3 550 et 4 130 mm